

DEPARTEMENT DE L'ALLIER
 ARRONDISSEMENT DE MOULINS
 SYNDICAT MIXTE EAU ET ASSAINISSEMENT. RIVE GAUCHE ALLIER

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
 DU COMITE SYNDICAL – REGIE ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF

Séance du 14 Mars 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le quatorze du mois de Mars, les membres du Comité Syndical se sont réunis à Le Montet à 9h00 sous la présidence de M. DETERNES, Président du Syndicat Mixte Rive Gauche Allier.

Etaient présents :

<u>Bransat</u>	BONNIN Philippe	<u>Le Montet</u>	TOURRET Marcelle GRANSEIGNE Viviane
<u>Cesset</u>	DIJOUX Nicole	<u>Novant</u>	MESMIN Christian PETIOT Yves
<u>Chatel de Neuvre</u>	PACAUD Jean-Luc PELTIER Christian	<u>Rocles</u>	GUILLOT Thierry
<u>Chatillon</u>	CHALMIN Maurice PETIOT Ghislaine	<u>Saulcet</u>	
<u>Contigny</u>		<u>Saint Sornin</u>	BRUN Baptiste PETITJEAN Liliane
<u>Cressanges</u>		<u>Le Theil</u>	ROUSSET Francis ROBIN Lydie
<u>Deux-Chaises</u>		<u>Treban</u>	
<u>Lafeline</u>	RIBIER Julien	<u>Tronget</u>	DETERNES Alain RIBIER Sylvain
<u>Meillard</u>		<u>Verneuil</u>	DE PAULA Charles BENASSY Patrick
<u>Monetay</u>	ARCHASSAL Didier		

Absent excusé : M. REIGNERON Antoine, M. BERTRAND Patrick, Mme VISINONI Stéphanie, M. ROUDIER Bernard, M. SIMON Yves, Mme FOVEAU Christine, Mme LACOURT Véronique, M. BURLAUD Jean-Luc.

Absent : M. MAITRE Alain, M. BLANCHET François, Mme LACARIN Marie-Françoise, M. CLUZEL Damien, M. LINDRON Marc-Anthony, M. ALLEAUME Frédéric, M. SADOT David, M. EUGENE Ludwig, M. ROCHE Philippe

Assistaient à la réunion à titre consultatif

M. LABOUESSE, Directeur du Syndicat
 Mme CHAUMEILLE, Secrétaire

*Suppléant

En exercice	38
Présents	21
Votants	21
Pour	21
Contre	0
Abstention	0

DEL20250314030

Objet : Transfert des résultats 2024 assainissement collectif option 2 vers régie assainissement

Monsieur le Président rappelle au Comité Syndical que conformément à la décision prise par la délibération DEL20241205057 du 04-12-2024 l'instauration d'une régie assainissement regroupe désormais l'ensemble des budgets assainissement (option 1, option 2 et SPANC).

Aussi il convient de se prononcer sur l'affectation des résultats 2024 du budget assainissement collectif option 2.

L'exercice 2024 se clôture avec un excédent de fonctionnement cumulé de 153 315.57 €.

Unanime, le Comité Syndical, décide la reprise des résultats au budget primitif 2025 de la régie assainissement de 153 315.57 au 002 – Résultat reporté en fonctionnement.

Pour extrait conforme :
Le Président,

A. DETERNES